ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962.

CIRCONSCRIPTION DE BASTIA

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

ELECTRICES,

ELECTEURS,

Je viens de nouveau solliciter vos suffrages.

Depuis 1945, et sans discontinuer, les électeurs du Département, et plus particulièrement vous-mêmes, il y a quatre ans, m'avez fait confiance et m'avez donné mandat de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

En Novembre 1958, je vous rappelais, avec mon passé, les idées directrices dont je m'inspirerais dans l'exécution de ce mandat.

Le contrat que vous avez à l'époque scellé par votre vote, j'espère l'avoir exécuté dans l'esprit même où nous l'avions, ensemble, défini.

En ce qui concerne l'ALGERIE, je suis de ceux qui, sans la moindre défaillance, ont essayé de la maintenir dans le cadre de notre République.

L'ALGERIE FRANÇAISE, si cette réalité ne doit plus être qu'un rêve, il faudra, maintenant, s'attacher à panser les plaies, à apaiser les esprits, à réparer les dommages causés à ceux qui ne doivent pas être les victimes d'une situation dans laquelle ils n'ont aucune responsabilité.

Pour y arriver, il ne suffira pas de revenir à la tradition Républicaine de l'amnistie, ni d'obtenir ce que quelques-uns avons essayé en vain de réaliser : l'indemnisation des biens des rapatriés, conformément à la Législation des Dommages de Guerre. Il faudra que notre accueil affectueux permette à ceux que la tourmente a laissé désemparés, de trouver, au foyer de la Nation, la place de choix qui doit être la leur.

Sur le plan des INSTITUTIONS, il est nécessaire que soit respecté l'équilibre des pouvoirs qui peut, seul, permettre le libre jeu des Institutions Démocratiques.

Le Parlement doit y retrouver la place, sans laquelle les Elections prochaines n'auraient d'ailleurs aucun sens.

Bien entendu, comme l'ont toujours demandé les INDEPENDANTS, une procédure de dissolution automatique doit empêcher le retour aux errements du passé. Elle devra lier le sort de l'Assemblée Nationale à celui du Gouvernement qu'elle aura investi.

LES PARTIS... Pour la première fois, ils trouvent leur place dans les Institutions créées par la Constitution de 1958, mais je n'ai rien à reprendre à ce que je vous disais, il y a 4 ans :

« *Dès 1945, aux côtés du Président COTY, j'étais de ceux qui ont créé le Groupe des Républicains Indépendants. Nous voulions lutter contre la prédominance des cadres des partis et des partis eux-mêmes, dans la mesure où ils étouffaient le développement et l'épanouissement de la personnalité des élus* ».

De tout cela je n'ai rien à renier, et mon action passée vous est garante de celle que je mènerai, si vous me faites, à nouveau, confiance.

NOTRE SITUATION ECONOMIQUE... Son état actuel est indiscutablement l'œuvre maîtresse de la Vᵉ République. Elle fut réalisée à la suite des mesures prises, dès son début, par le Président PINAY.

La hausse des prix et ses répercussions indispensables sur le niveau des rémunérations nous montrent la fragilité des œuvres humaines.

Tout doit être mis en œuvre pour éviter le retour à une inflation qui mettrait en péril les résultats acquis par les sacrifices de tous, et, plus particulièrement, par les sacrifices des classes les moins favorisées.

NOS PROBLEMES INSULAIRES... Vous savez combien j'ai combattu, avec l'ensemble de votre représentation parlementaire, pour amener les Pouvoirs Publics à une compréhension que nous n'avons, hélas ! pas encore rencontrée...

Notre redressement économique ne peut résulter que d'un plan d'ensemble, qui mettra en œuvre des mesures d'ordre fiscal et d'ordre économique... En y joignant une politique d'investissements, dont le jeu combiné doit en permettre la réalisation.

En refusant, énergiquement, que notre actuel statut fiscal soit modifié, j'ai toujours indiqué que nous ne nous présentions pas en solliciteurs, mais que nous voulions obtenir des conditions de vie identiques à celles de l'ensemble des Français.

Vos élus devront, demain, continuer l'œuvre entreprise...

Il faudra obtenir, par tous les moyens, que soit enfin appuyée la solution d'un problème qui ne peut être toujours différée, et également que notre chemin de fer soit définitivement maintenu.

SUR LE PLAN BASTIAIS... L'œuvre déjà accomplie par la Municipalité Bastiaise — œuvre qui se poursuit sans désemparer — est une œuvre en profondeur, qui tend à transformer la vie de la grande Cité du Nord.

La Reconstruction étant achevée, le retard pris sur les Cités Continentales au cours d'un demi-siècle a été rapidement comblé. On a vu s'édifier de nouvelles écoles, un Lycée rénové, un Collège de Jeunes Filles transformé.

Et, dans un ensemble H.L.M. comparable aux plus grands, jamais construits, deux autres écoles vont s'élever.

Parallèlement, les travaux d'aménagement et de rénovation du Vieux-Port, avec la nouvelle voie d'accès Sud-Nord qui s'y rattache, constitueront une œuvre de remodelage de la Ville, de grande qualité.

La réfection du Théâtre, la nouvelle bibliothèque, l'Ecole des Métiers de la Mer et, demain, le Centre Professionnel et Technique, sont déjà entrepris ou, dans le dernier cas, mis en projet.

Le mérite de cette grande entreprise, presque déjà menée à bien, revient certes au Conseil Municipal et à son guide, mais il faut reconnaître que c'est la cohésion de deux formations politiques et leur parfaite entente qui en a assuré le succès.

Telles sont définies les bases de l'action qui sera la mienne, si vous continuez à me manifester une confiance, dont la permanence, depuis 17 années, est ma fierté.

Je remercie Charles GALETTI, Conseiller Général de Borgo, d'avoir bien voulu accepter d'être, à nouveau, mon remplaçant, suivant les termes de l'Ordonnance du treize Octobre mil neuf cent cinquante-huit, et de m'apporter aussi son précieux concours.

Au début d'une nouvelle Législature dont l'évolution commandera, avec celui de la Nation, notre avenir à tous, vous allez avoir à faire un choix...

Pour moi, c'est avec confiance que j'attends votre décision !

Jacques GAVINI

Député sortant
Ancien Ministre

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA CORSE !